

DESTINATAIRE

M. le Commissaire-enquêteur
Enquête publique
Autorisation environnementale
Pour la création de la ZAE Les Quarrés

À Moirans-en-Montagne
Le 12 juin 2026

Objet : Demande d'autorisation environnementale pour la création de la ZAE Les Quarrés à Moirans-en-Montagne

N/Réf : 088-2026 GL/JR

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Le projet de création de la zone d'activité Les Quarrés à Moirans-en-Montagne fait partie du **projet politique** de la municipalité de Moirans-en-Montagne depuis plusieurs années : les équipes municipales successives l'avaient en effet anticipé dans leur document de planification (PLU).

Cette volonté politique de maintenir un **tissu économique solide** sur ce territoire est portée depuis les années 70, avec des élus qui ont consacré leurs mandats à développer et maintenir **l'emploi** et surtout **l'attractivité** de Moirans-en-Montagne.

Si la capitale du jouet est aujourd'hui dotée de tous les **services** d'une ville de taille moyenne, c'est précisément grâce à cette volonté politique menée sans discontinuité.

Les moirantins, comme les habitants des villages alentours, bénéficient des structures d'accueil pour les enfants (crèche, accueil de loisirs, relais petite enfance), mais aussi des établissements de santé de qualité : une maison de santé avec 4 médecins généralistes, 3 infirmiers, 7 kinésithérapeutes, 1 diététicienne, 1 podologue, 1 sage-femme, 1 orthophoniste, 1 sophrologue, une pharmacie, un cabinet dentaire, un ostéopathe, une étio-pathe, un dermatologue et 1 kinésithérapeute indépendant. Les services sociaux sont présents : maison départementale des solidarités, CADA, bureau d'aide à domicile, service des Restos du Coeur, et bien entendu l'EHPAD et ses services associés.

Moirans-en-Montagne, c'est aussi le Pays de l'Enfant, avec des établissements scolaires qui interagissent dans le cadre d'un **Projet Educatif Territorial**. Les 2 écoles maternelle et primaire publique et privée, le collège et le lycée professionnel des Arts du Bois portent des projets communs associant les clubs sportifs, le musée du jouet, la médiathèque, le cinéma, l'école de musique, la résidence d'artistes des Arts de la rue, les festivals Idéklic et Noël au Pays du Jouet. Pour tisser du lien, la commune a créé le Pôle Associatif « La Fabrique du Lien »,

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

accompagnant les associations locales par des mises à disposition de locaux au sein même des écoles.

Tout ceci favorise l'accès de tous à la culture mais aussi au sport, avec un stade de football, une halle des sports, un gymnase, un boulodrome, un foot 5, un basket 3x3, 2 courts de tennis, 1 aire de fitness, un pumptrack, une via ferrata etc.

Certains de ces équipements existent aujourd'hui et ceci depuis la fin des années 80 : rappelons que le musée du jouet a ouvert ses portes en 1989 en même temps que la 1^{ère} édition du festival Idéklic.

L'attractivité d'une commune et de son territoire ne se décrète pas mais se construit, se développe et se renouvelle. Au fil des années, Moirans-en-Montagne s'est forgé une identité forte et un rayonnement étonnant au regard de sa taille (2 217 habitants).

Ce qui est encore plus étonnant, c'est que cet éco-système s'est construit tout en menant une politique ambitieuse et novatrice en matière de **préservation de l'environnement** : la 1^{ère} chaufferie **biomasse** du département a été construite à Moirans-en-Montagne en 1995. Cet équipement qui faisait office de « prototype » à l'époque a permis de chauffer dès le départ la cité scolaire, les équipements sportifs, les habitats collectifs, un établissement industriel etc. Il a depuis été renouvelé et développé.

La ressource en **eau** a aussi fait l'objet d'investissements lourds pour assurer à la fois la qualité et la quantité de l'eau distribuée avec un rendement du réseau à 75%. La préservation des milieux a été une préoccupation des équipes municipales dès la fin des années 80 avec la mise en séparatif de l'ensemble du réseau de collecte des **eaux usées** et la construction d'une 2^{ème} station d'épuration en 2014, la première étant devenue obsolète.

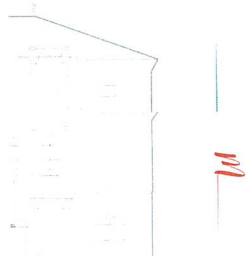
Les aménagements successifs et les plans de gestion de la **forêt** sont portés depuis plusieurs décennies par la commune en étroite collaboration avec l'ONF (certification PEFC, préservation de la biodiversité, réhabilitation de la zone humide du Marais etc.). Un travail de fond a été mené avec la Chambre d'Agriculture et la Région BFC pour réouvrir des **espaces agricoles** et les donner à bail aux exploitants locaux (plan d'action « reconquête des terrains », accompagnement des exploitants etc.).

L'espace public au centre-ville a été totalement requalifié sur une surface totale représentant 4,2 ha, dont 10% ont été totalement perméabilisés. Le paysagiste-concepteur mandaté par la commune a scrupuleusement respecté les 3 règles (désimperméabilisation des sols, apport de végétal et de l'élément eau), tout en étant force de propositions à la fois techniques (fosse de Stockholm avec mélange terre-pierre) et esthétiques (choix des végétaux adaptés au Haut Jura).

Tout ceci a été possible parce que les différentes équipes municipales étaient composées d'hommes et de femmes de tous horizons, y compris politiques, sans clivage et surtout avec la volonté de porter des actions pour l'intérêt général.

Le **projet politique**, tel qu'il est porté aujourd'hui s'inscrit toujours dans cette droite ligne, avec l'appui des partenaires que sont l'Etat (Petites Villes de Demain), la Région BFC (AMI Bourg-centre et Centralités Rurales en Région), le Département du Jura (Aides aux territoires), le Pays lédonien et la communauté de communes Terre d'Emeraude.

Il est le fruit d'une réflexion engagée en 2018 dans le cadre du programme de revitalisation des bourgs centres initié par le Parc naturel régional du Haut Jura et la Région BFC.



Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr

Il repose sur **6 axes** : habitat, économie et commerce, patrimoine et espaces publics, équipements/services publics, tourisme et risques naturels. C'est là que trouve naturellement sa place le projet de création de la zone d'activité Les Quarrés.

L'économie reste le moteur de notre action, sans elle, il est compliqué de maintenir l'emploi, les services, la culture, le sport, le cadre de vie, l'habitat, la protection des populations, qui devient elle aussi un enjeu majeur au regard des risques naturels qui pèsent désormais sur notre commune (chute de blocs, incendie de forêt etc.).

Les industriels et les artisans qui constituent le pôle économique de notre commune ont eu, eux aussi, à faire face à des enjeux et défis majeurs au cours de toutes ces années. Le démantèlement du groupe BERCHET puis le rachat du groupe SMOBY au début des années 2000 en sont de très bons exemples. Pour autant, l'activité économique s'est toujours maintenue, notre commune ne compte aucune friche industrielle à ce jour. L'artisanat se maintient lui aussi, sans grandes difficultés. Pour cela, les chefs d'entreprise font preuve d'agilité, pour répondre aux nouvelles normes environnementales et réglementaires, mais aussi et surtout aux exigences des marchés et leurs évolutions. Cela passe par des certifications qualité en tout genre, par le recrutement de main d'oeuvre indirecte et de salariés qualifiés, par des conditions de travail satisfaisantes dans un environnement attractif. L'une des difficultés des employeurs aujourd'hui est d'attirer cette main d'oeuvre et de la maintenir.

Le projet de création de cette nouvelle zone d'activité vise avant tout à répondre à toutes ces exigences, tout en préservant l'environnement. Il est une des pierres de fondation qui soutiennent le tout.

Les entreprises locales attendent cet investissement, seule zone d'activité de cette taille qui soit possible sur Terre d'Emeraude.

J'espère que ce bref exposé de l'action politique menée sur ce territoire depuis plusieurs mandats permettra de mieux cerner les enjeux d'un tel projet pour l'avenir de notre secteur, Moirans-en-Montagne et plus largement Terre d'Emeraude.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire
Grégoire LONG

Mairie

2, place Robert Monnier – 39260 Moirans-en-Montagne
03.84.42.01.58 – contact@moiransenmontagne.fr

www.moiransenmontagne.fr